



**PRÉFET  
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-Préfecture de Chalon-sur-Saône  
Pôle sécurité, citoyenneté et réglementation**

ARRÊTE préfectoral n° 71-2025-24-00010

Portant modification de la composition de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P) de Saône-et-Loire

LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2024-09-26-0002 du 26 Septembre 2024 portant renouvellement de la commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P) de Saône-et-Loire,
- Vu l'arrêté préfectoral n° 71-2025-04-217-00005 en date du 17 Avril 2025 donnant délégation de signature à Monsieur Olivier TAINURIER, sous-préfet de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône,
- Considérant le changement d'un membre de la commission,
- Sur proposition de Mme la Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône,

**ARRETE**

**Article 1 : L'article 1 – B de l'arrêté susvisé est modifié comme suit :**

**- au titre des représentants du collège des organisations professionnelles**

**1- pour les exploitants de taxis :**

M le Président de la Fédération des Taxis Indépendants de Saône-et-Loire représenté par

- M. Jean-Luc MONTMAYEUR (titulaire)
- Mme Lydie LAURENT (titulaire)
- M. Gaëtan DURY (titulaire)
  
- M. Olivier RENOULT-LYAT (suppléant)
- M. Guillaume BOURBON (suppléant)
- M. Romain JACOB (suppléant)

Le reste sans changement

**Article 2:** M. le Sous-Préfet de CHALON-SUR-SAONE est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise aux membres de la commission ainsi qu'à :

- M le Ministre des transports (DGITM -DST),
- M le Préfet de Saône-et-Loire, MM les sous-préfets d'Autun, Charolles et Louhans,
- Mmes et MM les Maires de Saône-et-Loire,
- M le Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL - UT 71),
- Mme la déléguée départementale de l'ARS, pour la Saône-et-Loire,
- M. le Directeur de la caisse primaire d'assurance maladie de Saône-et-Loire,
- M. le président de la chambre des métiers de Saône-et-Loire,
- M le Président de la chambre de commerce et d'industrie de Saône-et-Loire,

Fait à Chalon-sur-Saône, le 27 mai 2025

Le Préfet  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le Sous-Préfet de Chalon-sur-Saône



Olivier TAINTURIER